

REGLEMENT DE CLASSEMENT

CHAPITRE 1 : CLASSEMENTS et VALEURS

1. Publication de classement

Le calcul de classement de simple est réalisé à l'issue de chaque saison (tous les 6 mois) sur base des résultats obtenus lors des 12 mois précédents. Les résultats obtenus en compétitions sont donc pris en compte deux fois. Les interclubs, inter-séries et inter-régions se déroulent toujours avec le classement calculé en octobre.

La périodicité pour les sorties de classements de 2021 est fixée dans l'Appendice A du présent règlement.

Le classement de double est établi conformément aux règles du « classement de double ».

2. Catégories

Les joueurs sont répartis à travers quatre catégories de classements différentes, aussi bien pour les garçons et les Messieurs que pour les filles et les Dames.

- U9 (mixte)
- U10 (uniquement dans les tournois BJC)
- U11
- U13
- Adultes (U 15 et +)

Sur base des points obtenus à chaque calcul de classement, un classement est attribué à chaque joueur et pour chaque catégorie à laquelle il peut participer. Cette règle n'est pas d'application pour les jeunes -9 et -11 classés .1 et .2. Ceux-ci reçoivent d'office 2 classements inférieurs dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure (ex : 9.1 > 11.3 ; 11.2 > 13.4).

3. Pyramide des classements

Chaque classement comprend un pourcentage où sont placés les joueurs suivant leur niveau dans la hiérarchie du tennis en Belgique. Plus on monte de classement, moins il y a de joueurs qui occupent chaque classement. Ce qui explique pourquoi on parle de pyramide de classement. Le pourcentage d'attribution des classements par catégorie d'âge (U9, U11, U13 et Adultes) est fixé à l'Appendice B.

4. Calcul de classements

Chaque joueur ayant joué au moins 2 matches officiels de simple en compétition pendant 2 périodes de calcul de classements successives (12 mois) est pris en considération pour le classement pour la période suivante.

5. Limitation de descente de classement et de montée

Lors de chaque calcul de classement, un joueur ayant joué 2 matches et + lors des 12 derniers mois pris en compte, peut descendre d'un classement maximum.

Lors de chaque calcul de classement, un joueur n'ayant pas joué suffisamment de matches pour être classé (0 ou 1 match) durant 3 saisons consécutives (18 mois) descend automatiquement d'un classement.

Pour les joueurs de 14 à 34 ans, la descente successive de classements est limitée à 4. Pour les 35 ans et +, elle est illimitée.

Un joueur ayant obtenu le classement de C30.5 ou plus ne pourra plus jamais descendre C30.6. Si après calcul de ses points, un joueur classé C30.5 redescend C30.6, il sera replacé au classement de C30.5 sans influencer le numerus clausus de la pyramide.

Particularité : un joueur peut, pour raison médicale, descendre de plus d'un classement par an. Cette raison médicale ne peut jamais dépendre de l'âge du joueur, mais doit survenir suite une cause externe incurable.

Pour ceci, le joueur doit soumettre une attestation médicale d'un médecin spécialisé dans la spécialisation concernée accompagnée d'une lettre explicative à remettre au Siège de la ligue à qui il appartient (AFT ou TV) . Le comité de classement national donnera son opinion sur l'effet (Influence) qu'aura cette attestation et fixera, le cas échéant, un nouveau classement adapté au joueur.

La montée de classement, quant à elle, est limitée selon le nombre de matches gagnés durant la saison. La limitation est organisée de la manière suivante :

- Aucun match gagné = pas de montée de classement.
- 1 ou 2 matches gagnés = montée d'1 classement maximum.
- 3 ou 4 matches gagnés = montée de 2 classements maximum.
- A partir de 5 matches gagnés :
 - si participation à 1 seule compétition : montée de 2 classements maximum
 - si participation à minimum 2 compétitions : montée illimitée.

Les matches gagnés par WO ne sont pas pris en considération.

6. Assimilation de classement

Un joueur qui n'est pas officiellement classé par la FRBT et qui s'affilie dans un club, reçoit un classement de .8 ou c30.6 suivant son âge.

Si le secrétaire du club auquel appartient le joueur estime que la valeur réelle de celui-ci est supérieure au classement ainsi déterminé, il doit en informer le comité compétent (comité de classement national) et lui proposer le classement qu'il estime approprié.

Chaque joueur qui dispose d'un classement acquis dans une fédération étrangère, doit le signaler au secrétariat du club où il est inscrit, peu importe si le joueur a déjà joué des rencontres officielles à l'étranger. Le club est, quant à lui, obligé, dès l'affiliation du joueur, de transmettre son classement étranger à la ligue à laquelle le club est affilié.

Dans le cas où il existe une table d'équivalence avec le pays concerné et que le classement à l'étranger est supérieur au classement belge, celui-ci doit être adapté par la ligue sur base de la table d'équivalence ou d'informations complémentaires (avis de la région, du club, de l'entraîneur, etc).

Les joueurs de nationalité étrangère qui n'ont pas joué suffisamment de matches en Belgique pour être classés mais qui apparaissent au ranking ATP/WTA/ITF ou Tennis Europe, doivent soumettre leur assimilation à la ligue du club auquel il est affilié. Celle-ci octroiera un classement au joueur sur base de ce ranking.

La ligue se réserve le droit d'adapter le classement d'un joueur qui changerait de genre.

7. Réclamations

Les réclamations qui portent exclusivement sur des erreurs matérielles (résultats manquants, ...) seront examinées. La date extrême pour l'introduction des réclamations est communiquée par chaque ligue lors de la publication des classements :

- 1° Pour les joueurs classés de « 90 pts » à « 3 pts », les réclamations doivent parvenir au secrétariat régional.
- 2° Pour les joueurs classés de « 115 pts » à « 95 pts », les réclamations doivent parvenir au secrétariat général.

8. Grilles de points

Les points « stade atteint » obtenus lors des compétitions individuelles se trouvent dans les grilles de points à l'appendice D.

CHAPITRE 2 : OBTENTION de POINTS

Section 1 : Obtention de points durant les tournois et championnats

9. Méthode de calcul des points en tournois

Le joueur obtient, par catégorie dans un tournoi auquel il participe, la somme des points suivants :

- Stade atteint : Points obtenus en fonction du stade atteint dans le tableau : ceux-ci dépendent de la catégorie à laquelle le joueur participe et du nombre d'inscrits. Les grilles de points sont reprises dans l'Appendice D de ce règlement.
- Bonus victoire : le gagnant reçoit les points du classement de l'adversaire
- Bonus participation : 2 points bonus par match joué (U9, U11, U13, U15 et adultes)

En tournoi, les points sont attribués à tous les joueurs sauf aux joueurs éliminés lors de leur premier match. En cas de défaite lors du 1^{er} match, aucun point (stade atteint, bonus victoire et participation) n'est attribué et la catégorie/tournoi n'est pas prise en compte dans le nombre de résultats du joueur.

Attention : Pour catégories U9 et U11, les points « stade atteint » repris sur les grilles publiées ainsi que les 2 points de « participation » par match et la valeur des joueurs seront pondérés avant le calcul final. Les joueurs de la catégorie U9 recevront 40 % des points pris lors des tournois de cette catégorie. Les joueurs de la catégorie U11 recevront 65 % des points pris lors des tournois de cette catégorie.

10. Dispositions spécifiques : Championnats régionaux et/ou ligues et/ou nationaux.

- Les points obtenus pour les championnats régionaux, ligues et nationaux font l'objet de grilles de points spécifiques qui se trouvent à l'appendice D.
- Pour les championnats de la ligue, les points sont attribués dès le premier match dans les catégories pour lesquelles une phase régionale est organisée
- Pour les championnats régionaux, le tirage des tableaux est exécuté comme dans un tournoi classique (voir règlement de tournois).
- Pour les championnats de la ligue, excepté en M1, D1, M35-1, M45-1 et M55-1, le tirage est effectué uniquement avec un tableau final.

11. Dispositions spécifiques : Tournois internationaux jeunes

Dans certains cas, des points sont attribués lors de la participation aux tournois internationaux. Les détails et grilles de points sont repris à l'Appendice D : résultats internationaux.

12. Catégories officielles

Les points attribués lors de la participation aux tournois en simple sont indiscutablement liés avec les catégories proposées. Ceci implique qu'aucune catégorie de simple ne peut être proposée en dehors de ces catégories officielles.

13. Pourcentage de points stade atteint suivant le nombre de participants

Le nombre de points « stade atteint » dépend du nombre de joueurs inscrits dans le tableau.

- 4 participants effectifs ou moins : attribution de 30 % des points du stade atteint obtenus
- 5 à 8 participants effectifs : attribution de 60 % des points du stade atteint obtenus
- 9 à 11 participants effectifs : attribution de 80 % des points du stade atteint obtenus
- 12 à 16 participants effectifs : attribution de 95 % des points du stade atteint obtenus
- 17 à 24 participants effectifs : attribution de 100 % des points du stade atteint obtenus
- 25 à 32 participants effectifs : attribution de 105 % des points du stade atteint obtenus
- à partir de 33 participants effectifs : attribution de 110 % des points du stade atteint obtenus

14. Dispositions spécifiques : Moment à partir duquel un joueur reçoit des points

Tournoi avec tableau classique :

- Tous les joueurs obtiennent des points sauf ceux qui sont éliminés lors de leur premier match
- Lors des championnats AFT adultes-jeunes-vétérans, feest van de jeugd et Masters du Criterium, chaque joueur obtient des points à partir de son premier match, même en cas de défaite (si la catégorie dépend d'une qualification).

Tournoi par poules + tableau final :

- Le tableau final (à partir du premier match) ainsi que les poules donnent des points suivant le stade atteint.

Tournoi par poule unique :

- Lors d'un tournoi grade 3 en -9,-11 et -13 avec 3 à 5 inscrits, aucun tableau final n'est organisé. Le tournoi s'organise en une poule unique.
- A l'issue du classement final de la poule, tous les joueurs, sauf le dernier de la poule, reçoivent les points « stade atteint » du tableau final de la grille correspondante et de la catégorie concernée.
- Tout comme lors d'un tirage au sort avec plusieurs poules, le joueur le moins bien classé de la poule reçoit 4 pts (pondérés) « stade atteint » par victoire.
Lors d'un tournoi Grade 3, celui qui n'a remporté aucun match ne recevra aucun point et son tournoi ne sera pas comptabilisé dans son nombre de tournois de la saison.

15. Dispositions spécifiques : WO

- Un joueur qui déclare WO, reçoit les points du stade atteint au moment duquel il déclare WO (étant perdant de ce stade)
 - ⊖ Le joueur qui déclare WO en simple, est sanctionné sur base de l'article 33 du règlement d'ordre intérieur.
- Points de pénalité pour Walk-Over (WO)
 - Un seul WO est calculé par semaine. Une seule sanction par semaine peut être prononcée. Si un joueur déclare ou est déclaré plusieurs fois WO par semaine, ceux-ci sont comptabilisés une seule fois.
 - Les points de pénalité reçus pour cause de WO sont conservés durant 24 mois. Après 24 mois semaine calendrier, les points de pénalités reçus sont échus.
 - Un WO est automatiquement considéré comme **non excusé** et est immédiatement sanctionné par 5 points de pénalité au code de conduite sauf si le joueur transmet un justificatif au secrétariat régional de la région à laquelle il est affilié et ce, maximum 5 jours après la date prévue de la fin du tournoi.

- Le secrétariat régional peut transformer un WO « non excusé » en WO « excusé » si le document fourni est un certificat médical, un document de police en cas d'accident, une attestation de la commune ou tout autre document que le secrétariat jugera suffisant pour justifier le WO.
 - Durant une période de 24 mois les 2 premiers WO excusés ne seront pas sanctionnés : le joueur ne reçoit pas de points au code de conduite. A partir du 3ème WO excusé endéans la période de 24 mois, le joueur reçoit 3 points de pénalité.
- Ces points de pénalités s'additionnent aux points de conduite et entraînent une suspension automatique de 15 jours une fois le total de 10 points atteint. Cette suspension prend cours 4 semaines après le mardi qui suit la semaine du dernier WO et ne peut être active entre le 1^{er} et le 20 octobre. En cas de suspension d'un joueur, la sanction est d'application pour toutes les compétitions : les tournois en simples, en doubles et les interclubs. Un joueur qui gagne 1 match par WO reçoit les points bonus « victoire » et bonus « participation ».

Section 2 : Obtention des points durant les interclubs

16. Prise en compte des résultats et octroi des points en interclubs

Les interclubs attribuent des points relatifs au classement de l'adversaire et correspondent à une compétition. Les 3 meilleurs résultats sur l'ensemble des matches gagnés sont pris en compte pour le calcul des 6 meilleurs compétitions s'il en font partie.

Un nombre de points est attribué à chaque victoire suivant le classement de l'adversaire. Le tableau repris à l'appendice E détermine le nombre de points attribué à chaque victoire en interclubs en simple.

Les 3 victoires ayant comptabilisées le plus de points sont valorisés à 100%, divisés par 3. Si le joueur a 2 victoires en interclubs, les points récoltés sont valorisés à 80%, divisés par 2.

Si le joueur a 1 victoire en interclubs, les points récoltés sont valorisés à 60%

Section 3 : Détermination du Classement final

17. Les meilleures victoires prises en compte pour le classement final

Les 6 meilleurs résultats obtenus au travers les compétitions individuelles et par équipes et durant les 12 derniers mois (2 périodes de calcul de classement) seront pris en considération pour le calcul de classement.

La somme des points de ces 6 meilleurs résultats est divisée par 6.

Si un joueur a remporté des points dans moins de 6 compétitions, la somme des points sera pondérée selon le tableau suivant

Nombre de catégorie	Pondération
1	80% du total ÷ 1
2	84% du total ÷ 2
3	88% du total ÷ 3
4	92% du total ÷ 4
5	96% du total ÷ 5
6	100% du total ÷ 6

18. Classement des joueurs et joueuses de “65 pts” à “115 pts”

Jusqu’au classement « 90 pts » seul le classement du joueur est donné.

A partir du classement « 95 pts », un indice (ranking) est ajouté à côté du classement de chaque joueur.

19. Joueurs non calculés

A partir de 2 matches officiels, le classement est calculé. Les joueurs ayant joués 0 ou 1 match de simple durant 2 saisons consécutives (12 mois) ne sont pas calculés, ils maintiennent leur classement et sont introduits après répartition de ceux qui ont été calculés et n’influence donc pas le numéris clausus de la pyramide des classements.

20. Disposition spécifiques : joueurs de la catégorie U9

AU 1^{er} JUIN

- Tous les joueurs de la catégorie U9 sont calculés sur base des résultats obtenus pendant les 12 derniers mois et seront placés à travers la pyramide suivant les pourcentages définis.

AU 1^{er} OCTOBRE

- Les joueurs qui quittent la catégorie d’âge U9 (9ans) ne sont pas pris en considération pour l’établissement de la pyramide de classement U9.
Tous les joueurs qui appartiennent à cette catégorie la saison suivante (8 ans et plus jeune) seront répartis sur base des résultats obtenus durant les 12 derniers mois.

21. Disposition spécifiques : joueurs de la catégorie U11

AU 1^{er} JUIN

- Tous les joueurs de la catégorie U11 sont calculés sur base des résultats obtenus durant les 12 derniers mois et seront répartis à travers la pyramide sur base des pourcentages définis.

AU 1^{er} OCTOBRE

- Tous les joueurs qui quittent la catégorie d'âge U11 (11 ans) n'entrent plus en considération pour l'établissement de la pyramide U11.
Tous les joueurs qui appartiennent à cette catégorie la saison suivante (9 à 10 ans) seront placés à travers la pyramide U11 sur base des résultats obtenus pendant les 12 derniers mois.

22. Disposition spécifiques : joueurs de la catégorie U13

AU 1^{er} JUIN

- Démarche 1
 - Tous les joueurs de la catégorie U13 sont calculés sur base des résultats obtenus les 12 derniers mois et seront placés à travers cette pyramide suivant les pourcentages définis.
 - 0,5 % des joueurs ayant récolté le plus de points seront repris dans la pyramide U15 et + et ceci avec un classement min de « 30 points ».
- Démarche 2
 - Les autres joueurs seront répartis sur base des résultats obtenus durant les 12 derniers mois et suivant les pourcentages définis dans la pyramide.

AU 1^{er} OCTOBRE

- Démarche 1
 - Tous les joueurs de la catégorie U13 sont calculés sur base des résultats obtenus durant les 12 derniers mois et sont répartis à travers la pyramide sur base des pourcentages définis.
 - 0,5 % des joueurs avec les points plus élevés seront repris dans la pyramide U15 et adultes et ceci avec un classement au moins de « 30 points ». Ils intègrent la pyramide U15 et adultes après répartition de celle-ci. Ils n'influencent donc pas le numerus clausus de cette pyramide.
- Démarche 2
 - Les joueurs qui quittent cette catégorie d'âge (13ans) ne sont plus pris en considération pour l'établissement de la nouvelle pyramide U13.
 - Ils influenceront la pyramide U15 et + et disposeront d'un classement au moins équivalent à la valeur et au classement obtenus dans le calcul démarche 1

Tous les joueurs appartenant à cette catégorie la saison prochaine (11 et 12ans) sont divisés suivant les pourcentages déterminés dans la pyramide démarche 2 et ceci sur base des résultats des 12 mois précédents.

23. Changement de catégories d'âge

Le joueur est intégré dans la nouvelle pyramide avec les points obtenus dans la catégorie qu'il quitte.

Les joueurs U9 et U11 qui peuvent jouer en U11 et U13 reçoivent également un classement U11 et U13.

24. Et en cas d'égalité de points ?

- Au changement de catégorie, priorité à celui qui ne quitte pas la catégorie (d'application pour U9-U11 et U13)
- Les critères suivants sont d'application en cas d'un format de jeu identique :
 - Le joueur qui a joué le moins de matches
 - Le plus grand nombre de victoires
 - Le plus grand nombre de points « bonus victoire » obtenus.

En cas de nouvelle égalité, tous les joueurs concernés obtiendront le même classement. Ce classement sera défini sur base de la place qu'il reste à l'intérieur de la catégorie concernée et suivant le pourcentage défini pour établir la pyramide.

Appendice A

Périodicité :

Le règlement prévoit initialement un calcul des classements 2 fois par an, une fois en mai et une fois en octobre.

Une première fois la semaine du 17 mai 2021 sur base des résultats obtenus du 18 mai 2020 au 16 mai 2021 inclus.

Une deuxième fois la semaine du 4 octobre 2021 sur base des résultats obtenus du 2 novembre 2020 au 3 octobre 2021 inclus.

Appendice B

Valeurs des classements U15 & +

Répartition des classements des joueurs suivant les pourcentages définis

DAMES	Classements	MESSIEURS
A partir de 10 points WTA	115 pts	A partir de 10 points ATP
0,1 %	110 pts	0,1 %
0,2 %	105 pts	0,2 %
0,3 %	100 pts	0,3 %
0,4 %	95 pts	0,4 %
0,5 %	90 pts	0,6 %
0,6 %	85 pts	0,8 %
0,8 %	80 pts	1 %
1 %	75 pts	1,2 %
1,2 %	70 pts	1,5 %
1,4 %	65 pts	1,8 %
1,6 %	60 pts	2,1 %
1,8 %	55 pts	2,4 %
2 %	50 pts	2,7 %
2,2 %	45 pts	3 %
2,4 %	40 pts	3,3 %
2,6 %	35 pts	3,6 %
3,6 %	30 pts	4,1 %
5,1 %	25 pts	4,6 %
6,6 %	20 pts	5,1 %
8,6 %	15 pts	5,6 %
13 %	10 pts	13,6 %
19 %	5 pts	18,6 %
25 %	3 pts	23,4 %

Appendice C

Valeurs classements U9, U11 et U13

Répartition des classements des joueurs par pourcentages

Classements -9 ans	
.1	3%
.2	4%
.3	6%
.4	9%
.5	12%
.6	16%
.7	22%
.8	28%

Classements -11 ans	
.1	3%
.2	4%
.3	6%
.4	9%
.5	12%
.6	16%
.7	22%
.8	28%

Classements -13 ans	
Etape 1	
Passage à uniquement un classement adultes	0,5%
Etape 2	
.1	3%
.2	4%
.3	6%
.4	9%
.5	12%
.6	16%
.7	22%
.8	28%

Appendice D – Grilles de points en tournois et championnats

Grilles des points tournois jeunes

Grades 3								
Catégories	TP	TP	TP	TP	1/4	1/2	F	V
-15 ans	17,5	21	25	30	36	43,5	52,5	63
-13 ans (jeunes gens)	Poules (4pts/vict si pas qualifié pour TF)			10	12	14,5	17,5	21
-13 ans (jeunes filles)	Poules (4pts/vict si pas qualifié pour TF)			17,5	21	25	30	36
-11 ans	Poules (4pts/vict si pas qualifié pour TF)			10	12	14,5	17,5	21
-9 ans	Poules (4pts/vict si pas qualifié pour TF)			10	12	14,5	17,5	21
Grades 2								
Catégories	TP	TP	TP	TP	1/4	1/2	F	V
-15 ans	36	43,5	52,5	63	75	90	108	130
-13 ans (jeunes gens)	10	12	14,5	17,5	21	25	30	36
-13 ans (jeunes filles)	17,5	21	25	30	36	43,5	52,5	63
-11 ans	10	12	14,5	17,5	21	25	30	36
-9 ans	10	12	14,5	17,5	21	25	30	36
Grades 1								
Catégories	TP	TP	TP	TP	1/4	1/2	F	V
-15 ans	75	90	108	130	156	187	225	270
-13 ans (jeunes gens)	21	25	30	36	43,5	52,5	63	75
-13 ans (jeunes filles)	36	43,5	52,5	63	75	90	108	130
-11 ans	21	25	30	36	43,5	52,5	63	75
-9 ans	21	25	30	36	43,5	52,5	63	75
Belgian Junior Circuit et Championnats de Belgique								
Catégories	TP	TP	TP	TP	1/4	1/2	F	V
-15 ans	324	390	467	560	672	806	967	1160
-13 ans	156	187	225	270	324	390	467	560
-11 ans	30	36	43,5	52,5	63	75	89	106,5
-10 ans	30	36	43,5	52,5	63	75	89	106,5
-9 ans	30	36	43,5	52,5	63	75	89	106,5

ATTENTION : pour les Championnats de Belgique, les points du stade atteint sont multipliés par 1,5 et attribués dès le premier match.

***Les -11 ans récoltent 100% des points.**

***Les -10 ans récoltent 65% des points.**

***Les -9 ans récoltent 40 % des points.**

Grilles des points championnats jeunes

CHAMPIONNATS REGIONAUX

Catégories	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
-15 ans	/	/	/	270	324	390	467	560
-14 ans	/	/	/	130	156	187	225	270
-13 ans (jeunes gens)	21	25	30	36	43,5	52,5	63	75
-13 ans (jeunes filles)	36	43,5	52,5	63	75	90	108	130
-12 ans (jeunes gens)	17,5	21	25	30	36	43,5	52,5	63
-12 ans (jeunes filles)	30	36	43,5	52,5	63	75	90	108
-11 ans	21	25	30	36	43,5	52,5	63	75
-10 ans	17,5	21	25	30	36	43,5	52,5	63
-9 ans	21	25	30	36	43,5	52,5	63	75
-8 ans	17,5	21	25	30	36	43,5	52,5	63

- Les -13 ans récoltent 100% des points de la grille.
- Les -12 ans récoltent 100% des points de la grille.
- Les -11 ans récoltent 65% des points de la grille.
- Les -10 ans récoltent 50% des points de la grille.
- Les -9 ans récoltent 40% des points de la grille.
- Les -8 ans récoltent 40% des points de la grille.

CHAMPIONNATS AFT

Attention : les championnats AFT attribuent des points dès le premier match.

Catégories	1/8	1/4	1/2	F	V
-15 ans	560	672	806	967	1160
-14 ans	270	324	390	467	560
-13 ans (jeunes gens)	130	156	187	225	270
-13 ans (jeunes filles)	187	225	270	324	390
-12 ans (jeunes gens)	63	75	90	108	130
-12 ans (jeunes filles)	130	156	187	225	270
-11 ans	36	43,5	52,5	63	75
-10 ans	36	43,5	52,5	63	75

- Les -12 ans récoltent 100% des points de la grille.
- Les -11 ans récoltent 65% des points de la grille.
- Les -10 ans récoltent 50% des points de la grille.

Grilles des points critérium des jeunes

JUNIOR MASTERS (tour final des critères régionaux)

Grades 3								
Catégories	TP	TP	TP	TP	1/4	1/2	F	V
-15 ans	/	/	/	/	36	43,5	52,5	63
-13 ans (jeunes gens)	/	/	/	/	12	14,5	17,5	21
-13 ans (jeunes filles)	/	/	/	/	21	25	30	36
-11 ans	/	/	/	/	12	14,5	17,5	21
-9 ans	/	/	/	/	12	14,5	17,5	21
Grades 2								
Catégories	TP	TP	TP	TP	1/4	1/2	F	V
-15 ans	36	43,5	52,5	63	75	90	108	130
-13 ans (jeunes gens)	10	12	14,5	17,5	21	25	30	36
-13 ans (jeunes filles)	17,5	21	25	30	36	43,5	52,5	63
-11 ans	10	12	14,5	17,5	21	25	30	36
-9 ans	10	12	14,5	17,5	21	25	30	36

Grades 1								
Catégories	TP	TP	TP	TP	1/4	1/2	F	V
-15 ans	75	90	108	130	156	187	225	270
-13 ans (jeunes gens)	21	25	30	36	43,5	52,5	63	75
-13 ans (jeunes filles)	36	43,5	52,5	63	75	90	108	130
-11 ans	21	25	30	36	43,5	52,5	63	75
-9 ans	21	25	30	36	43,5	52,5	63	75

- Les -13 ans et -15 ans récoltent 100% des points de la grille.
- Les -11 ans récoltent 65% des points de la grille.
- Les -9 ans récoltent 40% des points de la grille.

Grilles des points tournois internationaux jeunes garçons

- Stade atteint : quel que soit le nombre d'inscrits, ces tournois attribuent 100% des points.
- Bonus victoire et participation : ne sont attribués que lorsque les point du stade atteint le sont.

Catégories	TP	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V	BV
ITF -18 Gr.A	1670	2004	2405	2887	3466	4161	4995	5995	7190	115
Chpnts d'Europe -18	1670	2004	2405	2887	3466	4161	4995	5995	7190	115
ITF -18 Gr.1	1160	1392	1670	2004	2405	2887	3466	4161	4995	115
ITF -18 Gr.2	967	1160	1392	1670	2004	2405	2887	3466	4161	105
ITF -18 Gr.3	865	1018	1198	1409	1658	1951	2295	2700	3177	100
Chpnts d'Europe -16	865	1018	1198	1409	1658	1951	2295	2700	3177	100
ITF -18 Gr.4	672	806	967	1160	1392	1670	2004	2405	2887	95
ITF -18 Gr.5	/	/	/	/	/	1392	1670	2004	2405	90
TE -14 S.C.	560	672	806	967	1160	1392	1670	2004	2405	90
Chpnts d'Europe -14	560	672	806	967	1160	1392	1670	2004	2405	90
TE -14 Gr.1	560	672	806	967	1160	1392	1670	2004	2405	90

TE -16 Gr.1	560	672	806	967	1160	1392	1670	2004	2405	90
TE -14 Gr.2	/	/	/	/	/	672	806	967	1160	80
TE -16 Gr.2	/	/	/	/	/	672	806	967	1160	80
TE -16 Gr.3	/	/	/	/	/	672	806	967	1160	80
TE -14 Gr.3	/	/	/	/	/	560	672	806	967	75
TE -12 Gr.1	/	/	/	/	/	468	551	648	763	70
TE -12 Gr.2	/	/	/	/	/	324	390	467	560	65

Grilles des points tournois Messieurs et -15 ans

Catégories	TP	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
M1***** (95-115)	1160	1392	1670	2004	2405	2887	3466	4161	4995
M1**** (95-115)	967	1160	1392	1670	2004	2405	2887	3466	4161
M1*** (95-115)	806	967	1160	1392	1670	2004	2405	2887	3466
M1** (95-115)	672	806	967	1160	1392	1670	2004	2405	2887
M1* (95-115)	560	672	806	967	1160	1392	1670	2004	2405
M2 (75-90)	270	324	390	467	560	672	806	967	1160
M3 (55-70)	130	156	187	225	270	324	390	467	560
M4 (35-50)	63	75	90	108	130	156	187	225	270
M5 (15-30)	30	36	43,5	52,5	63	75	90	108	130
M6 (3-10)	14,5	17,5	21	25	30	36	43,5	52,5	63
-15 ans Gr.1	63	75	90	108	130	156	187	225	270
-15 ans Gr.2	30	36	43,5	52,5	63	75	90	108	130
-15 ans Gr.3	14,5	17,5	21	25	30	36	43,5	52,5	63

Grilles des points tournois Messieurs +35

Catégories	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
M35/1 (75-115)	467	560	672	806	967	1160	1392	1670
M35/2 (75-90)	270	324	390	467	560	672	806	967
M35/3 (55-70)	130	156	187	225	270	324	390	467
M35/4 (35-50)	63	75	90	108	130	156	187	225
M35/5 (15-30)	30	36	43,5	52,5	63	75	90	108
M35/6 (3-10)	14,5	17,5	21	25	30	36	43,5	52,5

Grille des points des tournois Messieurs +45 ans

Catégories	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
M45/1 (75-115)	270	324	390	467	560	672	806	967
M45/2 (55-70)	108	130	156	187	225	270	324	390
M45/3 (35-50)	52,5	63	75	90	108	130	156	187
M45/4 (15-30)	25	30	36	43,5	52,5	63	75	90
M45/5 (3-10)	12	14,5	17,5	21	25	30	36	43,5

Grille des points des tournois Messieurs +55 ans et +

Catégories	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
M55/1 (55-115)	130	156	187	225	270	324	390	467
M55/2 (35-50)	43,5	52,5	63	75	90	108	130	156
M55 et +/3 (15-30)	21	25	30	36	43,5	52,5	63	75
M55 et +/4 (3-10)	10	12	14,5	17,5	21	25	30	36

Grille des points internationaux des tournois Jeunes Filles

Catégories	TP	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V	BV
ITF -18 Gr.A	560	672	806	967	1160	1392	1670	2004	2405	115
Chpnts d'Europe -18	560	672	806	967	1160	1392	1670	2004	2405	115
ITF -18 Gr.1	467	560	672	806	967	1160	1392	1670	2004	110
ITF -18 Gr.2	390	467	560	672	806	967	1160	1392	1670	105
Chpnts d'Europe -16	390	467	560	672	806	967	1160	1392	1670	105
ITF -18 Gr.3	324	390	467	560	672	806	967	1160	1392	100
ITF -18 Gr.4	270	324	390	467	560	672	806	967	1160	100
TE -14 S.C.	270	324	390	467	560	672	806	967	1160	100
Chpnts d'Europe -14	270	324	390	467	560	672	806	967	1160	100
ITF -18 Gr.5	/	/	/	/	/	560	672	806	967	95
TE -14 Gr.1	225	270	324	390	467	560	672	806	967	95
TE -16 Gr.1	225	270	324	390	467	560	672	806	967	95
TE -14 Gr.2	/	/	/	/	/	467	560	672	806	85
TE -16 Gr.2	/	/	/	/	/	467	560	672	806	85
TE -16 Gr.3	/	/	/	/	/	467	560	672	806	85
TE -14 Gr.3	/	/	/	/	/	390	467	560	672	80
TE -12 Gr.1	/	/	/	/	/	390	467	560	672	80
TE -12 Gr.2	/	/	/	/	/	324	390	467	560	75

Grille des points des tournois Dames

Catégories	TP	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
D1***** (90-115)	560	672	806	967	1160	1392	1670	2004	2405
D1**** (90-115)	467	560	672	806	967	1160	1392	1670	2004
D1*** (90-115)	390	467	560	672	806	967	1160	1392	1670
D1** (90-115)	324	390	467	560	672	806	967	1160	1392
D1* (90-115)	270	324	390	467	560	672	806	967	1160
D2 (65-85)	130	156	187	225	270	324	390	467	560
D3 (35-60)	63	75	90	108	130	156	187	225	270
D4 (15-30)	30	36	43,5	52,5	63	75	90	108	130
D5 (3-10)	14,5	17,5	21	25	30	36	43,5	52,5	63
-15 ans Gr.1	63	75	90	108	130	156	187	225	270
-15 ans Gr.2	30	36	43,5	52,5	63	75	90	108	130
-15 ans Gr.3	14,5	17,5	21	25	30	36	43,5	52,5	63

Grille des points des tournois Dames +25 ans

Catégories	TP	TP	TP	1/8 F	1/4 F	1/2 F	F	V
D25/1 (65-85)	146	171,5	206	247,5	297	357	428,5	513,5
D25/2 (35-60)	69	82,5	99	119	146	171,5	206	247,5
D25/3 (15-30)	33	40	48	58	69	82,5	99	119
D25/4 (3-10)	16	19	23	27,5	33	40	48	58

Grille des points des tournois Dames +35 ans

Catégories	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
D35/1 (35-60)	63	75	90	108	130	156	187	225
D35/2 (15-30)	30	36	43,5	52,5	63	75	90	108
D35/3 (3-10)	14,5	17,5	21	25	30	36	43,5	52,5

Grille des points des tournois Dames +45 ans et +

Catégories	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
D45 et +/1 (15-30)	25	30	36	43,5	52,5	63	75	90
D45 et +/2 (3-10)	12	14,5	17,5	21	25	30	36	43,5

Grille de calcul des points championnats AFT

- Lors des championnats AFT, les points sont attribués dès le premier match dans les catégories pour lesquelles une phase régionale est organisée.
- En catégories M1 et D1 les points attribués sont ceux d'un M1/D1 *****.
- Quelle que soit la catégorie, les Dames et Messieurs classé(e)s « 110 et 115 pts » sont directement qualifiés pour les championnats AFT sans devoir obligatoirement s'inscrire à la phase régionale.
- Lors de la phase régionale des championnats, le tirage au sort s'effectue de manière identique à celle des tournois (tableau final, qualifs et pré-qualifs).
- Les catégories Dames 25/1, Dames 35/1, Messieurs 35/1, Messieurs 45/1 et Messieurs 55/1 ne sont pas organisées au niveau régional. Les joueurs et joueuses concernés peuvent donc s'inscrire directement à la phase AFT.
- Lors des championnats régionaux et AFT, les joueurs doivent s'inscrire dans leur catégorie de classement et d'âge.
- Lors de la phase AFT, sauf pour les M1, D1, M35/1, M45/1 et M55/1 le tirage au sort s'effectue via un tableau unique.

Grille de calcul des points championnats régionaux Messieurs

Catégories	TP	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
M1 (95-115)	560	672	806	967	1160	1392	1670	2004	2405
M2 (75-90)	270	324	390	467	560	672	806	967	1160
M3 (55-70)	130	156	187	225	270	324	390	467	560
M4 (35-50)	63	75	90	108	130	156	187	225	270
M5 (15-30)	30	36	43,5	52,5	63	75	90	108	130
M6 (3-10)	14,5	17,5	21	25	30	36	43,5	52,5	63

Grille de calcul des points championnats AFT Messieurs

Catégories	TP	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
M1 (95-115)	1160	1392	1670	2004	2405	2887	3466	4161	4995
M2 (75-90)	/	/	/	/	/	672	806	967	1160
M3 (55 à 70)	/	/	/	/	/	324	390	467	560
M4 (35-50)	/	/	/	/	/	156	187	225	270
M5 (15-30)	/	/	/	/	/	75	90	108	130
M6 (3-10)	/	/	/	/	/	36	43,5	52,5	63

Grille de calcul des points championnats régionaux Dames

Catégories	TP	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
D1 (90-115)	270	324	390	467	560	672	806	967	1160
D2 (65-85)	130	156	187	225	270	324	390	467	560
D3 (35-60)	63	75	90	108	130	156	187	225	270
D4 (15-30)	30	36	43,5	52,5	63	75	90	108	130
D5 (3-10)	14,5	17,5	21	25	30	36	43,5	52,5	63

Grille de calcul des points championnats AFT Dames

Catégories	TP	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
D1 (90-115)	560	672	806	967	1160	1392	1670	2004	2405
D2 (65-85)	/	/	/	/	/	324	390	467	560
D3 (35-60)	/	/	/	/	/	156	187	225	270
D4 (15-30)	/	/	/	/	/	75	90	108	130
D5 (3-10)	/	/	/	/	/	36	43,5	52,5	63

Grille de calcul des points championnats régionaux vétérans Messieurs

Catégories	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
M35/2 (75-90)	270	324	390	467	560	672	806	967
M35/3 (55-70)	130	156	187	225	270	324	390	467
M35/4 (35-50)	63	75	90	108	130	156	187	225
M35/5 (15-30)	30	36	43,5	52,5	63	75	90	108
M35/6 (3-10)	14,5	17,5	21	25	30	36	43,5	52,5
M45/2 (55-70)	108	130	156	187	225	270	324	390
M45/3 (35-50)	52,5	63	75	90	108	130	156	187
M45/4 (15-30)	25	30	36	43,5	52,5	63	75	90
M45/5 (3-10)	12	14,5	17,5	21	25	30	36	43,5
M55/2 (35-50)	43,5	52,5	63	75	90	108	130	156
M55/3 (15-30)	21	25	30	36	43,5	52,5	63	75
M55/4 (3-10)	10	12	14,5	17,5	21	25	30	36
M65 (3-115)	25	30	36	43,5	52,5	63	75	90
M70 (3-115)	21	25	30	36	43,5	52,5	63	75

Grille de calcul des points championnats AFT vétérans Messieurs

Catégories	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
M35/1 (95-115)	467	560	672	806	967	1160	1392	1670
M35/2 (75-90)	/	/	/	/	560	672	806	967
M35/3 (55-70)	/	/	/	/	270	324	390	467
M35/4 (35-50)	/	/	/	/	130	156	187	225
M35/5 (15-30)	/	/	/	/	63	75	90	108
M35/6 (3-10)	/	/	/	/	30	36	43,5	52,5
M45/1 (75-115)	/	/	/	/	560	672	806	967
M45/2 (55-70)	/	/	/	/	225	270	324	390
M45/3 (35-50)	/	/	/	/	108	130	156	187
M45/4 (15-30)	/	/	/	/	52,5	63	75	90
M45/5 (3-10)	/	/	/	/	25	30	36	43,5
M55/1 (55-115)	/	/	/	/	270	324	390	467
M55/2 (35-50)	/	/	/	/	90	108	130	156
M55/3 (15-30)	/	/	/	/	43,5	52,5	63	75
M55/4 (3-10)	/	/	/	/	21	25	30	36
M65 (3-115)	/	/	/	/	90	108	130	156
M70 (3-115)	/	/	/	/	52,5	63	75	90

Grille de calcul des points championnats régionaux vétérans Dames

Catégories	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
D25/2 (35-60)	76	89,5	105	124	146	171,5	206	247,5
D25/3 (15-30)	33	39,5	47,5	57	69	82,5	99	119
D25/4 (3-10)	15,5	19	22,5	27	33	40	48	58
D35/2 (35-60)	63	75	90	108	130	156	187	225
D35/3 (15-30)	30	36	43,5	52,5	63	75	90	108
D35/4 (3-10)	14,5	17,5	21	25	30	36	43,5	52,5
D45 (3-115)	30	36	43,5	52,5	63	75	90	108
D55 (3-115)	25	30	36	43,5	52,5	63	75	90
D65 (3-115)	12	14,5	17,5	21	25	30	36	43,5

Grille de calcul des points championnats AFT vétérans Dames

Catégories	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
D25/1 (65-115)	146	171,5	206	247,5	297	357	428,5	513,5
D25/2 (35-60)	/	/	/	/	146	171,5	206	247,5
D25/3 (15-30)	/	/	/	/	69	82,5	99	119
D25/4 (3-10)	/	/	/	/	33	40	48	58
D35/1 (65-115)	/	/	/	/	221,5	264	317	380
D35/2 (35-60)	/	/	/	/	130	156	187	225
D35/3 (15-30)	/	/	/	/	63	75	90	108
D35/4 (3-10)	/	/	/	/	30	36	43,5	52,5
D45 (3-115)	/	/	/	/	130	156	187	225
D55 (3-115)	/	/	/	/	63	75	90	108
D65 (3-115)	/	/	/	/	30	36	43,5	52,5

Grille de calcul des points championnats de Belgique vétérans Messieurs

Catégories	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
M35 (3-115)	467	560	672	806	967	1160	1392	1670
M40 (3-115)	368	442	531	636	763	916	1099	1318
M45 (3-115)	270	324	390	467	560	672	806	967
M50 (3-115)	200	240	288	344	415	498	598	717
M55 (3-115)	130	156	187	225	270	324	390	467
M60 (3-115)	96	115	138	166	200	240	288	346
M65 (3-115)	63	75	90	108	130	156	187	225
M70 (3-115)	46	55	66	80	96	115	138	166
M75 (3-115)	30	36	43	52	63	75	90	108

Grille de calcul des points championnats de Belgique vétérans Dames

Catégories	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
D25 (3-115)	232	279	335	402	483	580	696	836
D30 (3-115)	183	220	264	317	381	457	549	659
D35 (3-115)	134	161	193	232	279	335	402	483
D40 (3-115)	99	119	143	171	206	248	297	357
D45 (3-115)	64	77	93	111	134	161	193	232
D50 (3-115)	47	57	68	82	99	119	143	171
D55 (3-115)	31	37	44	53	64	77	93	111
D60 (3-115)	23	27	32	39	47	57	68	82
D65 (3-115)	15	18	21	26	31	37	44	53
D70 (3-115)	11	13	16	19	23	27	32	39

Grille de calcul des points : Critérium national/Phase finale Belgian Circuit

Les points sont attribués dès le premier match même en cas de défaite.

Catégories	1/8	1/4	1/2	F	V
M1 (BC)	2405	2887	3466	4161	4995
M2	560	672	806	967	1160
M3	270	324	390	467	560
M4	130	156	187	225	270
M5	63	75	90	108	130
M6	30	36	43,5	52,5	63
D1 (BC)	1160	1392	1670	2004	2405
D2	270	324	390	467	560
D3	130	156	187	225	270
D4	63	75	90	108	130
D5	30	36	43,5	52,5	63

Appendice E – Points interclubs

Grille de calcul des points : Interclubs

	JF -15	JF -17	JG -15	JG -17	Dames	Messieurs
« 115 pts »	1491	1606	2334	2735	1722	3217
« 110 pts »	1318	1397	1985	2319	1476	2720
« 105 pts »	1167	1235	1692	1970	1303	2304
« 100 pts »	1035	1093	1445	1677	1152	1955
« 95 pts »	918	969	1237	1430	1020	1662
« 90 pts »	815	859	1061	1222	903	1415
« 85 pts »	724	762	912	1046	800	1207
« 80 pts »	643	676	785	897	709	1031
« 75 pts »	571	600	677	770	628	882
« 70 pts »	507	532	585	662	556	755
« 65 pts »	450	471	504	570	492	647
« 60 pts »	404	419	435	489	435	555
« 55 pts »	362	375	375	420	389	474
« 50 pts »	322	334	322	360	347	405
« 45 pts »	286	297	276	307	307	345
« 40 pts »	252	261	235	261	271	292
« 35 pts »	220	228	198	220	237	246
« 30 pts »	183	194	165	183	205	205
« 25 pts »	150	159	135	150	168	168
« 20 pts »	121	128	108	120	135	135
« 15 pts »	93	99	83	93	105	105
« 10 pts »	68	72	59	68	78	78
« 5 pts »	53	57	45	53	62	62
« 3 pts »	45	49	39	45	53	53

	D25	D35	D45 et +	M35	M45	M55 et +
« 115 pts »	1606	1491	1333	2735	2334	2000
« 110 pts »	1397	1318	1182	2319	1985	1707
« 105 pts »	1235	1167	1050	1970	1692	1460
« 100 pts »	1093	1035	933	1677	1445	1252
« 95 pts »	969	918	830	1430	1237	1076
« 90 pts »	859	815	739	1222	1061	927
« 85 pts »	762	724	658	1046	912	800
« 80 pts »	676	643	586	897	785	692
« 75 pts »	600	571	522	770	677	600
« 70 pts »	532	507	465	662	585	519
« 65 pts »	471	450	419	570	504	450
« 60 pts »	419	404	377	489	435	390
« 55 pts »	375	362	337	420	375	337
« 50 pts »	334	322	301	360	322	291
« 45 pts »	297	286	267	307	276	250
« 40 pts »	261	252	235	261	235	213
« 35 pts »	228	220	198	220	198	180
« 30 pts »	194	183	165	183	165	150
« 25 pts »	159	150	136	150	135	123
« 20 pts »	128	121	108	120	108	98
« 15 pts »	99	93	83	93	83	74
« 10 pts »	72	68	59	68	59	51
« 5 pts »	57	53	45	53	45	39
« 3 pts »	49	45	39	45	39	34

	-9	-11	JF-13	JG-13
« 115 pts »	/	/	1333	2000
« 110 pts »	/	/	1182	1707
« 105 pts »	/	/	1050	1460
« 100 pts »	/	/	933	1252
« 95 pts »	/	/	830	1076
« 90 pts »	/	/	739	927
« 85 pts »	/	/	658	800
« 80 pts »	/	/	586	692
« 75 pts »	/	/	522	600
« 70 pts »	/	/	465	519
« 65 pts »	/	/	419	450
« 60 pts »	/	/	377	390
« 55 pts »	/	/	337	337
« 50 pts »	/	/	301	291
« 45 pts »	/	/	267	250
« 40 pts »	/	/	235	213
« 35 pts »	/	/	198	180
« 30 pts »	/	/	165	150
« 25 pts »	/	/	/	/
« 20 pts »	/	/	/	/
« 15 pts »	/	/	/	/
« 10 pts »	/	/	/	/
« 5 pts »	/	/	/	/
« 3 pts »	/	/	/	/

.1	54	87,75	150	135
.2	43,2	70,2	121	108
.3	26,4	42,9	93	66
.4	18	29,25	68	45
.5	13,6	22,1	53	34
.6	10,8	17,55	42	27
.7	8,2	13,325	31,5	20,5
.8	7	11,375	26	17,5